

CONVOCATION

Assemblée générale ordinaire

L'USY Basketball a le plaisir de vous convier à son assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

Samedi 22 août 2025 à 10h

AULA du Collège des Rives à Yverdon-les-Bains

Ordre du jour :

1. Appel des membres – Validation de l'AG - Désignation des scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2025*
4. Adoption rapport du président et des coachs *
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Adoption des rapports, approbation des comptes et décharge au comité
8. Nomination des vérificateurs des comptes
9. Election du comité
10. Modification des statuts (art. 11)*
11. Catégories d'âges et cotisations saison 2026-2027
12. Budget de la saison 2026-2027
13. Propositions individuelles (*à transmettre par écrit à l'adresse du club ou par mail au plus tard 10 jours avant l'AG*)
14. Remarques et divers

*Ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur notre site internet www.usybasket.ch, sous la rubrique "Organisation" > "Assemblées générales". Toutefois, ils pourront vous être envoyés sur simple demande au club.

Selon nos statuts, les membres âgés de moins de 16 ans doivent être accompagnés ou représentés par l'autorité parentale afin de pouvoir voter, mais ils peuvent néanmoins participer librement à cette assemblée. Pour rappel, en cas d'**absence non excusée**, une **amende de CHF 50.-** sera facturée. Il suffit d'écrire à info@usybasket.ch pour nous en informer.

Nous vous remercions d'avance de votre participation et vous adressons, chers membres, nos salutations sportives.

Pour l'USY Basketball
Olivier Schott, Président